

Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

# Protection de la sécurité et de la santé des travailleurs

## Maladie Coronavirus 2019 (COVID-19)

*Application des directives OSHA/CDC pour protéger les travailleurs en mettant en ligne les lieux de travail*

*Tous les employés, y compris ceux qui travaillent déjà (à l'exception des travailleurs de la santé, des premiers intervenants et des autres personnes déjà formées au contrôle des infections, à la protection personnelle et aux précautions universelles), doivent suivre cette formation relative aux exigences obligatoires en matière de santé et de sécurité, ou un autre programme de formation qui satisfait ou dépasse cette formation fournie par la VOSHA, et les employeurs doivent le documenter d'ici le 4 mai 2020.*

# Qu'est-ce que le nouveau coronavirus ?

- Les coronavirus sont une famille de virus qui peuvent provoquer des maladies chez l'homme. Les coronavirus circulent parmi les animaux, notamment les chameaux, le bétail et les chats.
- Le SRAS-CoV-2, le septième coronavirus humain connu et le virus qui cause le COVID-19, aurait sauté d'une espèce animale à l'autre pour commencer à infecter les humains.

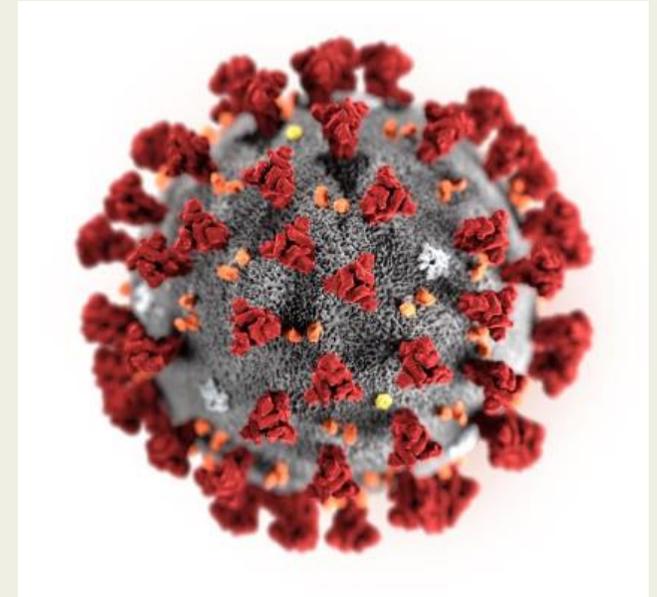


Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

# Qu'est-ce que la maladie du coronavirus 2019 (COVID-19) ?

- Le COVID-19 est une maladie respiratoire qui se transmet de personne à personne. Le virus qui en est à l'origine est le nouveau coronavirus qui a été identifié pour la première fois lors d'une enquête sur une épidémie à Wuhan, en Chine.

Source: [CDC](#)

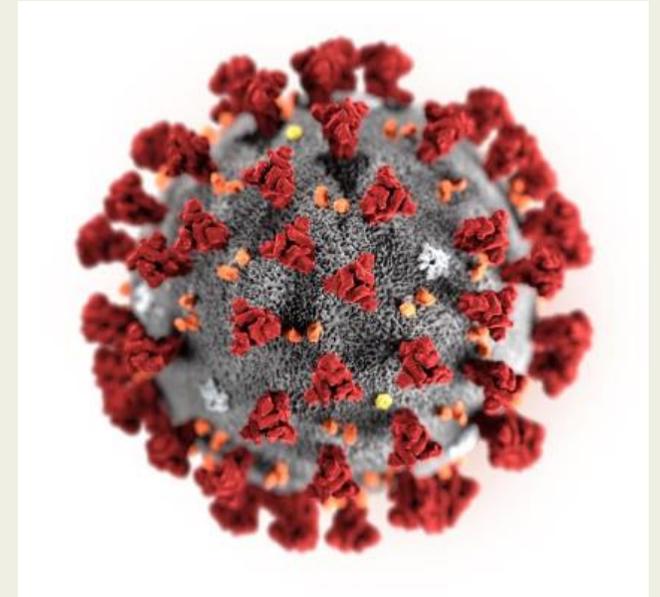


Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

# En quoi COVID-19 est-il différent des autres coronavirus connus ?

- Plusieurs coronavirus provoquent des rhumes courants, mais ne constituent pas une menace importante pour la plupart des personnes en bonne santé.
- D'autres coronavirus ont causé des épidémies dans le passé, notamment le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SEM), chacun étant causé par un coronavirus différent.
- Le SRAS-CoV-2 est un coronavirus distinct.

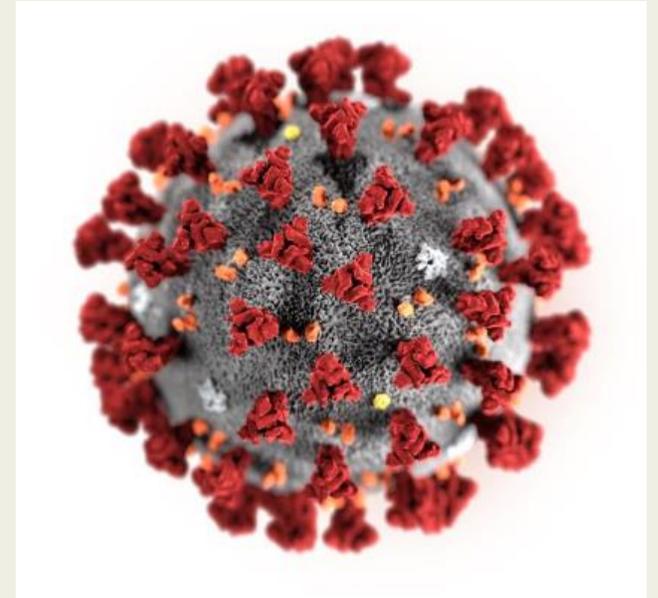


Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

# Comment le coronavirus se propage-t-il ?

- On pense que le virus se transmet principalement de personne à personne.
- Le virus se propage par des gouttelettes produites lorsque les personnes atteintes du coronavirus toussent, éternuent ou parlent. Ces gouttelettes peuvent atterrir dans la bouche ou le nez des personnes se trouvant à proximité ou être inhalées dans leurs poumons.
- Les personnes infectées présentent souvent - mais pas toujours - des symptômes de maladie. Les personnes qui ne présentent pas de symptômes sont capables de propager le virus.
- Il est possible qu'une personne puisse attraper le coronavirus en touchant une surface ou un objet sur lequel se trouve le virus, puis en se touchant la bouche, le nez ou éventuellement les yeux, mais on ne pense pas que ce soit le principal mode de propagation du virus.

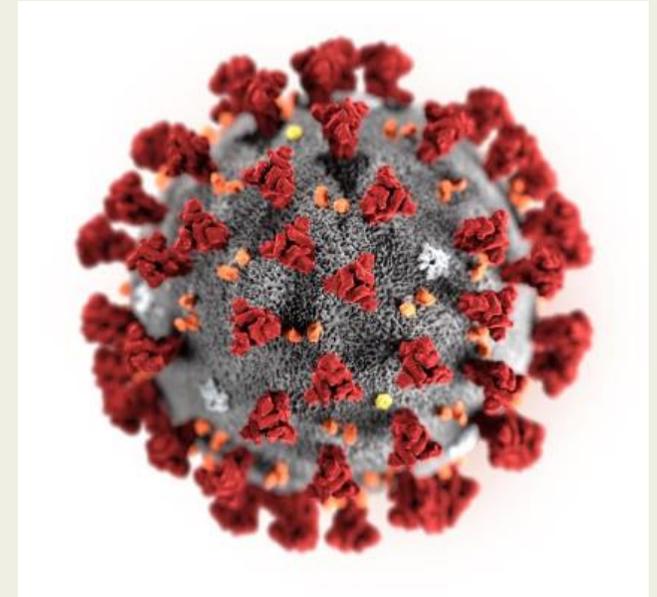


Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

Source: [CDC](#)

# Signes et symptômes de l'infection

- Pas toutes les personnes infectées par le virus COVID-19 présentent des symptômes. Les symptômes comprennent une maladie respiratoire légère à sévère. Les symptômes peuvent apparaître de 2 à 14 jours après l'exposition au virus.
- **Les symptômes comprennent :** Fièvre, toux, essoufflement ou difficultés respiratoires, frissons, tremblements répétés accompagnés de frissons, douleurs musculaires, maux de tête, maux de gorge et nouvelle perte de goût ou d'odeur
- Si vous présentez des symptômes de COVID-19, appelez votre prestataire de soins. Si vous avez une urgence médicale, appelez le 9-1-1 ou rendez-vous à l'hôpital.

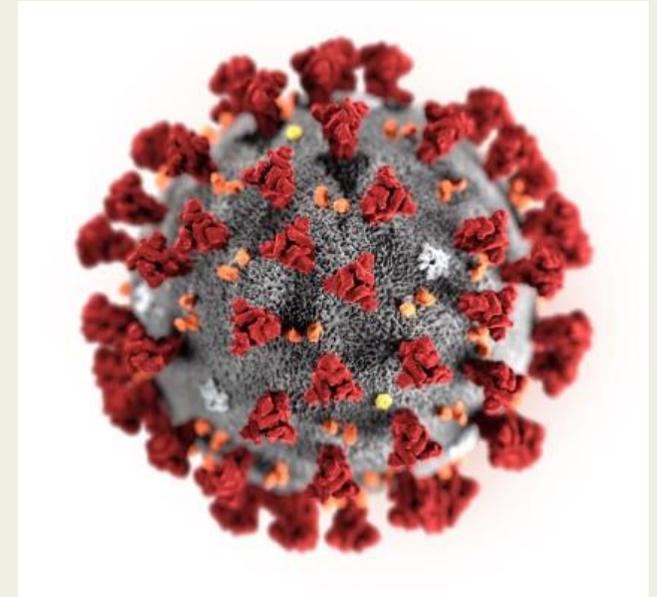


Illustration: CDC / Alissa Eckert & Dan Higgins

## Outil d'auto-vérification du CDC :

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/symptoms-testing/index.html>

# Pandémie actuelle

- Plus de 2,7 millions de cas dans le monde.
- Différentes régions des États-Unis connaissent différents niveaux d'activité du COVID-19.
- Les 50 États ont tous signalé des cas de COVID-19 au CDC.



Latest situation summary:  
[www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/)

# Pandémie actuelle

## Les cas américains COVID-19 comprennent :

- Cas importés chez les voyageurs.
- Cas parmi les contacts proches d'un cas connu.
- Les cas communautaires dont la source de l'infection est inconnue.
- La plupart des États américains signalent une propagation communautaire de COVID-19.



Latest situation summary:  
[www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/](https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/)

# Si vous avez été exposé/infecté

- Avant de vous faire soigner, alertez votre prestataire de soins de santé ou votre clinique de médecine du travail si vous pensez être atteint de COVID-19.
- Informez votre prestataire de soins si vous avez été exposé à une personne infectée par le virus et si vous présentez des signes/symptômes d'infection, ainsi que de tout voyage récent dans des régions où le COVID-19 s'est propagé.
- Si vous avez des difficultés à respirer ou si vous présentez d'autres symptômes, appelez le 911 pour obtenir une aide immédiate.



Photo: CDC / Scott Housley

# Diagnostic et Traitement

- Votre prestataire de soins de santé peut déterminer si vous devez subir un test COVID-19 en fonction des symptômes que vous pourriez présenter et de leur gravité.
- Il n'existe actuellement aucun vaccin ou traitement spécifique pour le COVID-19.
- Certains patients, en particulier ceux qui deviennent très malades, peuvent avoir besoin de soins de soutien dans un hôpital.



Photo: CDC / Scott Housley

# Risques d'Exposition Professionnelle

- L'OSHA travaille en étroite coordination avec les CDC, notamment le National Institute for Occupational Health and Safety (NIOSH), et d'autres organismes pour surveiller la pandémie en cours.
- Le risque d'exposition sur de nombreux lieux de travail reflète probablement le risque pour le grand public dans la communauté où le lieu de travail est situé.
- Le risque peut augmenter lorsque les travailleurs ont des contacts fréquents et étroits avec le grand public ou d'autres collègues de travail.



Photo: U.S. Navy / Seaman Rob Aylward

# Risques d'Exposition Professionnelle

- Les travailleurs de certains secteurs peuvent présenter un risque accru d'exposition professionnelle au COVID-19, y compris dans :
  - Soins de santé et laboratoires
  - Intervention d'urgence
  - Services mortuaires et autres soins de décès
  - Opérations des compagnies aériennes
  - Protection des frontières et contrôle des passagers
  - Opérations critiques de vente au détail (par exemple, épicerie, pharmacies)



Photo: U.S. Customs and Border Protection / James Tourtellotte

# Les normes existantes de l'OSHA protègent les travailleurs contre l'exposition

- Suivre les normes existantes de l'OSHA pour aider à protéger les travailleurs contre l'exposition au SRAS-CoV-2 et l'infection par le COVID-19.
- Les employeurs doivent également se rappeler que l'OSHA peut utiliser la clause de devoir général, section 5(a)(1), de la loi sur la sécurité et la santé au travail pour s'assurer que les travailleurs sont protégés des risques reconnus en matière de sécurité et de santé qui peuvent causer un préjudice grave.

## Exigences pertinentes de l'OSHA

- Équipement de protection individuelle (29 CFR 1910 alinéa I), y compris :
  - Exigences générales relatives aux PPE (1910.132)
  - Protection des yeux et du visage (1910.133)
  - Protection respiratoire (1910.134)
  - Protection des mains (29 CFR 1910.138)
- Agents pathogènes à diffusion hémotogène (29 CFR 1910.1030)
- Communication des dangers (29 CFR 1910.1200)
- Tenue de registres (29 CFR part 1904)

# Secteurs présentant un risque d'exposition - TRÈS ÉLEVÉ

- Les travailleurs de la santé (par exemple, les médecins, les infirmières, les dentistes, les ambulanciers, les techniciens d'urgence médicale) effectuant ou présents pour des procédures génératrices d'aérosols (par exemple, intubation, procédures d'induction de la toux, bronchoscopies, CPR, certaines procédures et examens dentaires, prélèvement d'échantillons invasifs) sur des patients connus ou suspectés d'être atteints de COVID-19.
- Le personnel de santé ou de laboratoire qui prélève ou manipule des échantillons sur des patients connus ou suspectés d'être atteints de COVID-19.
- Les employés des morgues qui pratiquent des autopsies sur les corps de personnes dont on sait ou dont on soupçonne qu'elles étaient atteintes de COVID-19 au moment de leur décès.

# Secteurs présentant un risque d'exposition - ÉLEVÉ

- Le personnel de prestation de soins de santé et de soutien (par exemple, les médecins, les infirmières et les autres membres du personnel hospitalier qui doivent entrer dans les chambres des patients) exposés à des patients connus ou suspectés d'être atteints de COVID-19. (Alors qu'AUCUNE procédure génératrice d'aérosols n'est effectuée).
- Les travailleurs du transport médical (par exemple, les opérateurs de véhicules ambulanciers) qui déplacent des patients COVID-19 connus ou suspectés dans des véhicules fermés.
- Les travailleurs des services mortuaires qui préparent les corps de personnes dont on sait ou dont on soupçonne qu'elles étaient atteintes de COVID-19 au moment de leur décès.

## Secteurs présentant un risque d'exposition - MOYEN

- Les emplois qui nécessitent des contacts fréquents (c'est-à-dire plus de quelques minutes) et/ou rapprochés (c'est-à-dire à moins d'un mètre) avec des personnes qui peuvent être infectées par le CoV-2 du SRAS, mais qui ne sont pas des patients connus ou suspectés d'être atteints de COVID-19.
- En voici quelques exemples :
  - Les travailleurs de détail essentiels, comme ceux des pharmacies et des épiceries.
  - Les travailleurs des transports en commun, tels que les chauffeurs d'autobus, les opérateurs de métro et les chauffeurs de taxi.
  - Les travailleurs dans d'autres opérations de transport.

## Secteurs présentant un risque d'exposition - FAIBLE (Attention)

- Les emplois qui ne nécessitent pas de contact avec des personnes dont on sait ou dont on soupçonne qu'elles sont infectées par le CoV-2 du SRAS, ni de contact étroit et fréquent (à moins de 1,80 m) avec le grand public.
- Les travailleurs de cette catégorie ont un contact professionnel minimal avec le public et les autres collègues de travail.

**DES EXIGENCES OBLIGATOIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET  
DE SÉCURITÉ POUR TOUTES LES ENTREPRISES, LES  
ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF ET LES  
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

Toutes les entreprises doivent suivre les directives du ministère de la santé  
du Vermont et du CDC ainsi que les normes VOSHA

# Exigences obligatoires

- Les employés ne doivent pas se présenter ou être autorisés à rester au travail ou sur le site de travail s'ils sont malades ou présentent des symptômes (fièvre, toux et/ou essoufflement).
- Les travailleurs positifs à COVID-19 non symptomatiques ne sont pas autorisés sur le site et tout travailleur qui a un contact avec un travailleur ou toute autre personne chez qui on a diagnostiqué COVID-19 est tenu de se mettre en quarantaine pendant 14 jours.

# Exigences obligatoires

- Des affiches doivent être placées à toutes les entrées pour indiquer clairement que personne ne peut entrer s'il présente des symptômes de maladie respiratoire.
- Dans la mesure du possible, avant le début de chaque poste de travail, un contrôle préalable ou une enquête doivent être effectués pour vérifier que chaque employé ne présente aucun symptôme de maladie respiratoire (fièvre, toux et/ou essoufflement), y compris la vérification de la température.

# Exigences obligatoires

- Contrôle de la température
- - Une température de 100,4 ° F/38 ° C ou plus, est considérée comme une fièvre, conformément aux directives du CDC
- À l'heure actuelle, les thermomètres sans contact sont rares, mais les employeurs doivent les commander immédiatement et faire tout leur possible pour les obtenir afin de procéder à des contrôles réguliers de la température.

# Exigences obligatoires

- Tous les employés doivent respecter une distance sociale stricte de 1,80 m pendant leur travail, sauf indication contraire, et doivent s'abstenir de se toucher le visage.
- Aucun rassemblement d'employés n'est autorisé.

# Exigences obligatoires

- Si possible, l'accès aux zones communes, aux salles de pause ou de déjeuner doit être fermé ou contrôlé.
- Si la nature du travail d'un employeur ou la zone de travail ne permet pas aux employés de consommer des repas en toute sécurité dans l'espace de travail, un employeur peut désigner une zone ou une salle commune où les repas peuvent être consommés en toute sécurité, à condition que toutes les conditions soient remplies :

# Exigences obligatoires

- À l'entrée de la zone ou de la pièce commune désignée, l'employeur doit afficher clairement la politique limitant l'occupation de l'espace, ainsi que les exigences minimales en matière de distanciation sociale, de lavage et de désinfection des mains et de nettoyage de l'espace.

# Exigences obligatoires

- L'employeur doit limiter l'occupation de la zone ou de la pièce commune désignée de manière à ce que les occupants maintiennent une distance sociale stricte d'au moins 2 mètres par personne. L'employeur doit faire respecter la limite d'occupation.

# Exigences obligatoires

- Les employés sont tenus de nettoyer leur zone avant de partir - ou bien programmer un nettoyage de la zone à intervalles réguliers tout au long de la journée
- Des installations de lavage et/ou de désinfection des mains doivent être immédiatement disponibles à l'entrée de la zone ou de la pièce commune désignée.

# Exigences obligatoires

- Quand vous travaillez à l'intérieur, ouvrez les portes et les fenêtres pour favoriser au maximum la circulation de l'air et limiter le nombre de personnes occupant un même espace intérieur.
- Deux personnes au maximum doivent occuper un véhicule pour effectuer des travaux et doivent porter des revêtements de visage lorsqu'elles se déplacent ensemble

# Exigences obligatoires

- Les employés doivent porter un masque sur le nez et la bouche en cas de présence d'autres personnes. Dans le cas des caissiers de commerce de détail, un écran translucide ou une "protection contre l'éternuement" est acceptable à la place d'un masque.

# Exigences obligatoires

- Tous les espaces et équipements communs, y compris les salles de bain, les surfaces et portes fréquemment touchées, les outils et équipements et les véhicules doivent être nettoyés et désinfectés au début, au milieu et à la fin de chaque service et, si possible, avant le transfert d'une personne à une autre.

# Exigences obligatoires

- Les employés doivent avoir un accès facile et fréquent à de l'eau et du savon ou à un désinfectant pour les mains pendant la durée du travail, et le lavage ou la désinfection des mains est exigé fréquemment, y compris avant d'entrer et de sortir des lieux de travail.

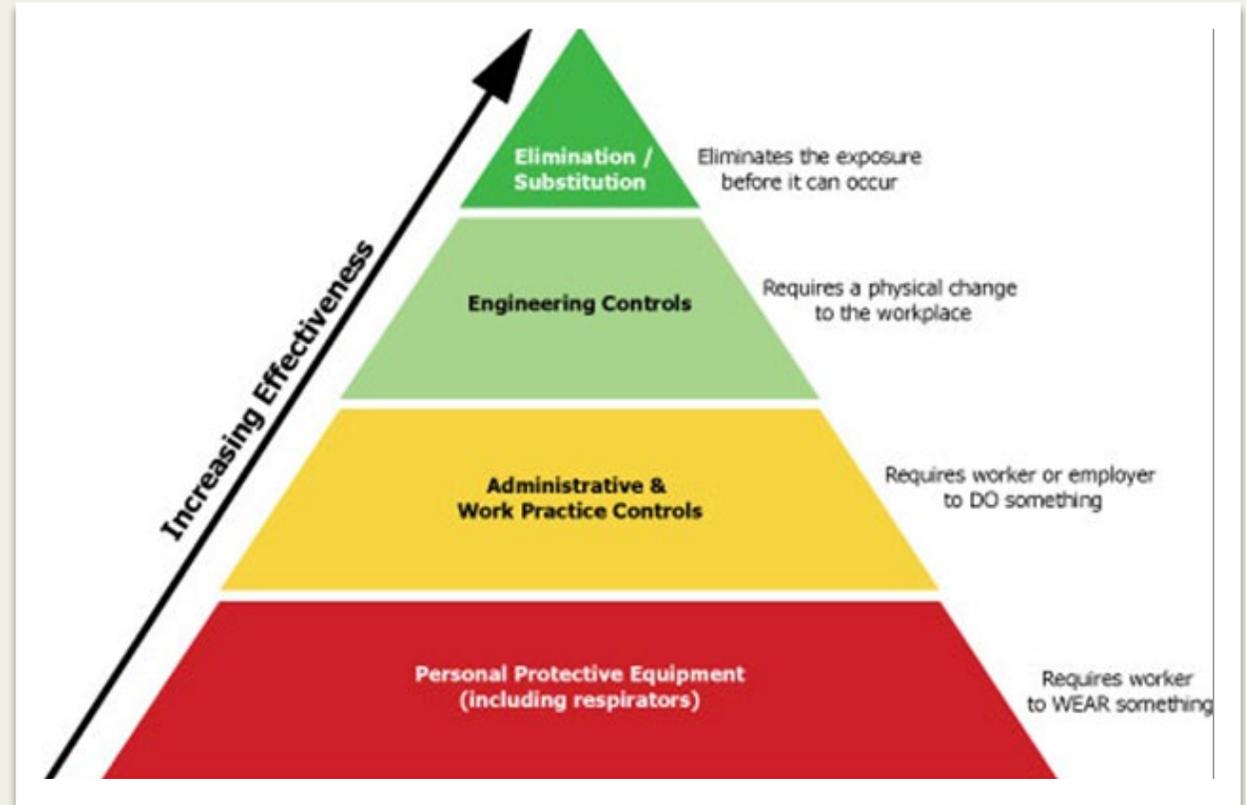
# Exigences obligatoires

- Les entreprises doivent demander à leurs clients, et au public en général, de porter un couvre-visage chaque fois qu'ils interagissent avec des personnes extérieures de leur foyer.
- Mise à jour sur les nouveaux ajouts à la commande " Restez chez vous, restez en sécurité " : <https://accd.vermont.gov/news/update-new-work-safe-additions-stay-home-stay-safe-order>

# ORIENTATION POUR LES EMPLOYEURS

# Avoir un plan

- Commencez par évaluer les risques sur votre lieu de travail
- Comme pour tous les autres risques, la "hiérarchie des contrôles" est un concept important



# Élimination/Substitution

- Les tâches doivent être évaluées en fonction de la possibilité de travailler à distance
- Les réunions/conférences et les formations doivent se faire via l'Internet/virtuellement
- Les services aux clients/patients doivent être fournis via l'Internet/virtuellement
- Les contacts entre employés doivent être éliminés en répartissant les postes de travail
- Les employés doivent être encouragés à rester chez eux s'ils se sentent mal. d'une manière ou d'une autre.  
**CELA DEVRAIT ÊTRE COMMUNIQUÉ DE MANIÈRE UNIFORME**
- Si possible, les employés doivent effectuer des tests de température

# Contrôles d'ingénierie

- Envisager des barrières physiques pour empêcher la propagation ;
  - ex. les barrières des postes de travail
  - ex. des protège-haleine pour les caissiers
- L'isolement des tâches doit être envisagé dans la mesure du possible
- Les modes de ventilation et les taux de renouvellement de l'air peuvent contribuer à réduire la contamination

# Contrôles administratifs et pratiques de travail

Les contrôles des pratiques de travail peuvent être très efficaces pour prévenir la propagation de COVID-19

- Comprendre les principes de base de la prévention:
  - **La distanciation sociale:** La distanciation sociale est lorsque les gens sont capables de maintenir une distance minimale de **1,80 m entre eux**.
  - **Propreté personnelle:** Des installations pour le lavage et la désinfection des mains doivent être fournies, facilement accessibles, et leur utilisation doit être encouragée.
  - **Propreté des surfaces de travail:** Les employeurs doivent mettre en place des protocoles pour nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces à forte sollicitation dans l'environnement de travail.
    - Essayez les surfaces telles que les barres de poussée des portes, les chariots de supermarché, les machines des points de vente, les chaises dans les salles d'attente et les autres zones que les clients, les visiteurs ou les travailleurs touchent fréquemment..

# Formation des employés

- Former tous les travailleurs sur le risque d'exposition professionnelle au COVID-19 ainsi que sur les mesures à prendre s'ils ont voyagé dans des zones à haut risque ou ont été exposés à des cas possibles.
- Pour les travailleurs présentant un risque d'exposition particulier (par exemple, dans les secteurs de la santé), discuter:
  - Les sources d'exposition au virus et les dangers associés à cette exposition.
  - Les moyens appropriés pour prévenir ou réduire la probabilité d'exposition, y compris l'utilisation de contrôles techniques et administratifs, de pratiques de travail sûres et du EPI.
  - Certaines normes de l'OSHA (par exemple, BBP, EPI) exigent une formation des travailleurs..

# Équipement de protection individuelle (EPI)

- S'assurer que l'on comprend bien ce qui est et ce qui n'est pas considéré comme EPI
- Les choses qui sont EPI;
  - **Gants** : divers gants protègent contre divers dangers. Le plus souvent, des gants en nitril ou en latex de qualité médicale sont utilisés pour protéger contre les dangers pathogènes
  - **Protection corporelle**; le plus souvent, différentes formes de combinaisons de protection sont portées pour se protéger des risques pathogènes. Dans le cas d'installations en contact direct avec des sujets infectieux connus ou suspectés d'être atteints par le COVID-19, Tyvek, des combinaisons intégrales peuvent être portées. Cependant ! Pour être imperméable au maximum de la conception, tout doit être scellé
  - **Protection des yeux/du visage**; une protection des yeux doit également être portée pour les personnes impliquées dans le contact direct avec des sujets infectieux COVID-19 connus ou suspectés. La protection oculaire doit au moins fournir une protection latérale. Un écran facial constitue une excellente protection, en particulier lorsqu'il est utilisé avec une protection oculaire
  - Connaître la différence entre les masques et les respirateurs et les appliquer correctement



# ORIENTATIONS POUR LES EMPLOYÉS

# Connaître le plan

- Votre employeur doit avoir un plan pour vous protéger contre la propagation du COVID-19 et, en tant qu'employé, vous devez demander et comprendre ce plan
- Le plan comprendra les concepts suivants pour protéger les travailleurs contre COVID-19;
  - Modification du lieu de travail (boucliers/barrières, déplacement des postes de travail)
  - La distanciation sociale
  - Propreté
  - Équipement de protection individuelle
  - Couvertures de visage

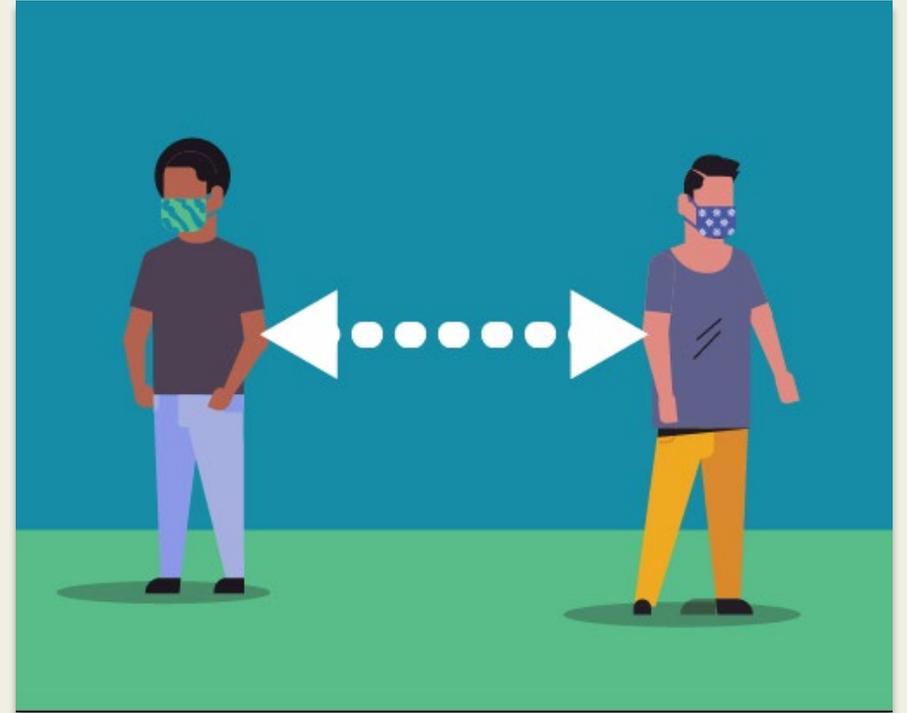


# Distanciation sociale

La distanciation sociale, également appelée "distanciation physique", consiste à garder un espace entre vous et les autres personnes à l'extérieur de votre domicile, et constitue le moyen le plus efficace de se protéger contre l'exposition et la propagation.

- Restez à au moins 1,80 m des autres personnes.
- Ne vous réunissez pas en groupe.
- Tout contact face à face de moins d'1,80 m n'est pas efficace et ne doit se faire qu'avec le port d'un masque.

[En savoir plus sur la distanciation sociale du CDC](#)



# Restez chez vous, restez en sécurité

- Les employés ne doivent pas se présenter ou être autorisés à rester au travail ou sur le lieu de travail s'ils sont malades ou présentent des symptômes (fièvre, toux et/ou essoufflement).
- Les travailleurs non symptomatiques ou positifs au COVID-19 ne sont pas autorisés à se rendre sur le site.
- Tout travailleur qui est en contact avec un travailleur ou toute autre personne chez qui le diagnostic COVID-19 a été établi est tenu de se mettre en quarantaine pendant 14 jours.



[En savoir plus sur la distanciation sociale du CDC](#)

# Lavage et désinfection des mains

Le lavage des mains est l'un des meilleurs moyens de se protéger, ainsi que sa famille, contre les maladies.

Pour tous les travailleurs, quels que soient les risques d'exposition spécifiques :

- Pratiquez une bonne et fréquente hygiène des mains.
- Respectez les règles de bonne conduite en matière de toux et d'éternuement
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains non lavées.
- Évitez tout contact étroit avec des personnes malades.
- Utilisez un désinfectant pour les mains lorsque vous ne pouvez pas utiliser de l'eau et du savon



Photo: CDC

[Pour en savoir plus sur le lavage des mains du CDC](#)

# Lavage et désinfection des mains

Suivez ces cinq étapes à chaque fois.

- **Mouillez-vous** les mains avec de l'eau courante propre (chaude ou froide), fermez le robinet et appliquez du savon.
- **Faites mousser** vos mains en les frottant l'une contre l'autre avec le savon. Faites mousser le dos de vos mains, entre vos doigts et sous vos ongles.
- **Frottez** vos mains pendant au moins 20 secondes. Besoin d'une minuterie ? Fredonnez la chanson « Joyeux Anniversaire » du début à la fin deux fois.
- **Rincez** bien vos mains à l'eau courante.
- **Séchez-vous** les mains à l'aide d'une serviette propre ou à l'air libre.



Photo: CDC

[Pour en savoir plus sur le lavage des mains du CDC](#)

# Masques et couvre-visages

Les masques sont un outil important de protection contre la propagation du virus COVID-19. Outre le décret du gouverneur, le [CDC recommande](#) le port de masques en tissu dans les lieux publics où les mesures de distanciation sociale sont difficiles à maintenir

- Les employés doivent porter un masque sur le nez et la bouche lorsqu'ils sont en présence d'autres personnes.
- Dans le cas des caissiers de commerce de détail, un écran translucide ou une "protection contre l'éternuement" est acceptable à la place d'un masque.
- Les masques médicaux et chirurgicaux doivent être réservés aux travailleurs de la santé. Pour apprendre à fabriquer votre propre masque ou couvre-visage en tissu, [cliquez ici](#).

**FACE COVERINGS SHOULD:**

- FIT SNUGLY BUT COMFORTABLY AGAINST THE SIDE OF THE FACE
- BE SECURED WITH TIES OR EAR LOOPS AND INCLUDE MULTIPLE LAYERS OF FABRIC
- BE ABLE TO BE LAUNDERED AND MACHINE DRIED WITHOUT DAMAGE OR CHANGE TO SHAPE
- ALLOW FOR BREATHING WITHOUT RESTRICTION

**NEW CDC GUIDANCE**

Wear a cloth face covering in public when social distancing is difficult to maintain.

The cloth face coverings recommended are not surgical masks or N-95 respirators. Those must continue to be reserved for healthcare workers and other medical first responders.

# Respirateur

- Les respirateurs sont bien ajustés et considérés comme des équipements de protection individuelle.
- Si les masques N95 sont utilisés volontairement, il n'est pas nécessaire de faire effectuer un test d'ajustement ([mais il faut fournir l'annexe D obligatoire](#)) LIEN
- Si des respirateurs sont nécessaires sur un lieu de travail, un test d'ajustement doit être effectué, et l'employeur doit disposer d'un programme de protection complet et détaillé (1910.134)
- Les respirateurs doivent être utilisés s'ils sont impliqués dans des procédures médicales en cas d'exposition à un virus en aérosol (intubation, traitement de la toux, etc.)

[Lien vers le guide VOSHA sur les masques/respirateurs](#)

Three Key Factors Required for a Respirator to be Effective



**Correct\*** **Incorrect**

- ① The respirator must be put on correctly and worn during the exposure.
- ② The respirator must fit snugly against the user's face to ensure that there are no gaps between the user's skin and respirator seal.
- ③ The respirator filter must capture more than 95% of the particles from the air that passes through it.



\*If your respirator has a metal bar or a molded nose cushion, it should rest over the nose and not the chin area.



# Liens vers des documents utiles

- [Directives de l'OSHA pour la sécurité des travailleurs de l'alimentation et du commerce de détail :](https://labor.vermont.gov/document/osha-protecting-grocery-store-workers-covid-19)  
<https://labor.vermont.gov/document/osha-protecting-grocery-store-workers-covid-19>
- [Directives de l'OSHA pour la sécurité des travailleurs de la construction :](https://labor.vermont.gov/document/osha-protection-construction-workforce-during-covid-19)  
<https://labor.vermont.gov/document/osha-protection-construction-workforce-during-covid-19>
- [Le package d'orientation de l'OSHA sur la sécurité des travailleurs :](https://labor.vermont.gov/document/osha-covid-19-guidance-package-delivery-workforce) <https://labor.vermont.gov/document/osha-covid-19-guidance-package-delivery-workforce>
- [Orientations de l'OSHA pour la sécurité des travailleurs du secteur manufacturier :](https://labor.vermont.gov/document/osha-covid-19-guidance-manufacturing-industry-workforce)  
<https://labor.vermont.gov/document/osha-covid-19-guidance-manufacturing-industry-workforce>
- [Guide de l'Agence du commerce pour la première étape de la reprise du travail :](https://accd.vermont.gov/news/update-new-work-safe-additions-stay-home-stay-safe-order)  
<https://accd.vermont.gov/news/update-new-work-safe-additions-stay-home-stay-safe-order>

# Pour des mises à jour continues

- Visitez le site web de l'OSHA à l'adresse <https://www.osha.gov/SLTC/covid-19/>
- Visitez le site web du CDC COVID-19 à l'adresse <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/index.html>
- Consultez le site du ministère de la santé du Vermont à l'adresse <https://www.healthvermont.gov/response/coronavirus-covid-19>
- Visitez le site de l'Agence pour le commerce et le développement communautaire à l'adresse <https://accd.vermont.gov/covid-19>
- Suivez l'OSHA sur les réseaux sociaux
  - Twitter : @OSHA\_DOL
  - Facebook : Suivez la page du ministère du travail

# CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT

*\*En complétant le certificat, vous certifiez que vous avez suivi cette formation et que vous comprenez les consignes de sécurité fournies.*

Veillez compléter le certificat remplissable et en fournir une copie à votre employeur. Conservez également une copie pour vos besoins.

*\*Voir la diapositive suivante pour les instructions sur la façon de sauvegarder une copie de votre certificat sur votre ordinateur\**

Pour télécharger votre certificat d'achèvement de cette formation, veuillez consulter le site: <https://labor.vermont.gov/document/covid-19-training-certificate>

1 of 1

CERTIFICATE

*THIS IS TO CERTIFY THAT*

John Doe

*SUCCESSFULLY COMPLETED VOSHA ONLINE TRAINING IN METHODS OF PROTECTION FROM COVID-19 VIRUS IN THE WORKPLACE*

**DATE** 4/26/2020 **EMPLOYER NAME** Company ABC

 VERMONT DEPARTMENT OF HEALTH  
DEPARTMENT OF LABOR

Step 1:  
Click "Save As"

template\_FILLABLE\_0.pdf

Step 2: Name your document and save to your computer.

Step 3: Attach the file in an email to your employer or print and mail it.

File name: VOSHA Certificate John Doe

Save as type: PDF (\*.pdf)

DATE 4/26/2020 EMPLOYER NAME Company ABC

VERMONT DEPARTMENT OF HEALTH  
DEPARTMENT OF LABOR